

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE AFRICAINE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE » en abrégé « AAFP »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, NON
LOIN DE L'EGLISE SAINT BERNARD, Lot 209, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE AFRICAINE DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE » en abrégé « AAFP »

Objet : - Programmes de formation et de placement
professionnel

- Solutions Edî ech pour les institutions
- Services de conseil en carrière
- Programmes de développement du leadership
- Formation pour l'obtention de certifications internationales
- Organisation de Summer camp
- Formation en langues (Programmes pour le développement, linguistique individualisé. langues et niveaux d'apprentissage multiples). .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, NON LOIN DE L'EGLISE SAINT BERNARD, Lot 209, Ilot 23

Dirigeant(s) M DIABATE BITON AHMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00693 du 19/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03496/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

